

Colisée Grand Paris : pose de la première pierre

Alors que les premières grues se dressent sur le chantier, l'Arena qui accueillera spectacles, événements culturels mais aussi rencontres sportives, dès 2024, à Tremblay-en-France franchit une nouvelle étape de sa construction. Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol et François Asensi, maire de Tremblay-en-France ont posé la première pierre de cet équipement structurant ce jeudi 23 juin, en présence de Jacques Witkowski, préfet de la Seine-Saint-Denis, Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, Stéphane Troussel, président du Département de la Seine-Saint-Denis, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris ainsi que d'Olivier Roualec directeur général du Groupe Legendre et Daniel Vaniche, président de DVVD Architectes et Ingénieurs.

Une locomotive pour le territoire

Nouveau lieu de vie situé à l'entrée de la Métropole du Grand Paris, entre l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, le Colisée aura vocation à rééquilibrer l'offre de spectacles et d'événements au nord-est de la capitale ; en complémentarité avec l'Arena Porte de la Chapelle dédiée aux compétitions sportives. À la croisée de trois départements (Val d'Oise, Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis), l'enceinte bénéficiera à près de 5 millions d'habitants.

Située au cœur du parc d'affaires international AeroliansParis, elle dynamisera également le quartier d'affaires pour le rendre plus vivant et attractif. Outre les événements culturels au sein de sa grande salle de 7 000 places, elle pourra accueillir les rencontres sportives (handball, badminton...) des clubs professionnels locaux dans la salle omnisport de 2000 places.

Enfin, avec plus de 50 sous-traitants et des métiers allant du terrassier aux équipementiers sportifs et scéniques des salles (plus de 250 personnes sont attendues au pic du chantier), l'Arena boostera l'emploi local. Le Groupe Legendre prévoit 17 500 heures d'insertion pour les publics du territoire éloignés de l'emploi. En faisant appel à des acteurs économiques locaux tels que la fabrique Cycle Terre, le Colisée favorisera aussi la création d'emplois locaux dans le domaine de l'économie circulaire. Une fois mis en exploitation, il participera aux plus de 3 000 emplois attendus d'ici 2024 au sein du parc d'affaires AeroliansParis.

L'ambition écologique du projet

Le projet d'Arena a été choisi, dès le départ, pour sa qualité environnementale et sa performance énergétique.

Le bâtiment intègre des matériaux géosourcés tels que la brique de terre crue provenant de la fabrique Cycle Terre située à Sevrans, à moins de 5 km du chantier. Pour valoriser ce matériau et améliorer la régulation thermique du bâtiment, 30 000 blocs de terre crue seront disposés sur 800 m² de cloisons et parements intérieurs. Visible des visiteurs, cette intégration permettra de réduire les adjuvants (pas d'ajout de chaux ou de ciment) par rapport au projet initial.

D'autres matériaux durables (charpentes en structure bois, façades à ossatures bois, isolation en laine de bois...) participeront à améliorer le bilan carbone du projet ; évitant au total le rejet de 550 tonnes de CO₂, soit 45 000 allers-retours en voiture entre Paris et le Colisée. L'Arena offrira sur la toiture de la grande salle plus de 6 000 m² de panneaux photovoltaïques qui produiront plus d'un mégawatt d'électricité, équivalent à la consommation énergétique annuelle de 500 foyers.

Enfin, des espaces verts associés au parvis, une végétalisation intensive du parking et du toit de la salle omnisport ou encore la présence d'une noue qui déversera les eaux pluviales dans deux bassins végétalisés... sont autant d'éléments qui permettront de préserver le cadre naturel du Vallon du Sausset et la biodiversité locale.

Financement et calendrier

Le coût total des études et travaux de l'Arena atteint 74,6 millions € HT. Financée à hauteur de 48,1 M€ par Paris Terres d'Envol, en partie sur ses fonds propres et via un emprunt sur le long terme, elle bénéficiera des contributions des différents partenaires : Métropole du Grand Paris (11 M€), État (6,5 M€), Ville de Tremblay-en-France (4 M€), Région Île-de-France (3 M€), Département de la Seine-Saint-Denis (2 M€). Les retombées fiscales du projet sont estimées à 83 M€.

Calendrier :

1er juin 2022 : travaux de structure et gros oeuvre

Novembre 2022 à juillet 2023 : travaux de charpente et de façade

Novembre 2022 à mars 2024 : travaux techniques et architecturaux

Avril 2024 : livraison de l'Arena

Été 2024 : ouverture au public et mise en exploitation par S-PASS TSE

Contact presse : Paris Terres d'Envol
presse@paristde.fr – 07 84 26 70 90

Plus d'informations sur Le Colisée Grand Paris
[Photo de l'événement \(crédits Paris Terres d'Envol\)](#)
[Visuels du Colisée Grand Paris](#)

Paris Terres d'Envol est un établissement public territorial créé en 2016 dans le cadre la Métropole du Grand Paris (loi NOTRe du 7 août 2015). Situé entre les aéroports Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget, il fédère **huit villes de Seine-Saint-Denis** : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte. Territoire stratégique, il constitue, au nord-est de la capitale, la première porte d'entrée de la France et contribue au rayonnement international du Grand Paris.